



Municipalité de Servion

Servion, le 9 février 2015

Au Conseil communal
1077 Servion

Préavis municipal no 03-2015

concernant : l'octroi d'un crédit extrabudgétaire avec autorisation d'emprunter Fr. 583'000.00 en vue de financer les travaux de :

- **Réfection de la route RC 637d avec renforcement de la chaussée, renouvellement de la couche de roulement et marquage.**
 - **Rénovation de canalisations des eaux claires.**
 - **Prolongation du trottoir du quartier Es Bioles aux Cullayes.**
-

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule :

Tel que précisé en point 1 du rapport technique faisant partie intégrante du présent préavis, la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) va réaliser, dans le courant de l'année, la réfection de la route cantonale 637d qui relie Les Cullayes à Servion. Cette remise en état par le Canton concerne uniquement la partie hors localité de cette route.

En prolongement de cette décision cantonale, la Municipalité a jugé opportun d'entreprendre simultanément, ou directement à la suite, la réfection des tronçons de cette route situés en traversée de localité.

La coordination des travaux cantonaux et communaux a notamment comme objectif d'obtenir des prix d'adjudication concurrentiels, de concentrer les désagréments du chantier sur une même période. Un autre argument est de pouvoir bénéficier des subventions cantonales qui ont été rétablies en 2014.

Exposé des motifs et descriptif des travaux :

A ce sujet, nous vous invitons à prendre connaissance du rapport technique complet et détaillé rédigé par le bureau technique NPPR de Moudon le 30 janvier 2015 que vous trouverez ci-joint. Ce document fait partie intégrante du présent préavis.

Financement :

Les coûts, TTC et honoraires des bureaux d'études mandataires compris, prévus à charge de la Commune (*avant déduction des subventionnements cantonaux estimés à Fr. 175'170.00*) se répartissent de la manière suivante :

• Renforcement de la chaussée	Fr.	98'000.00
• Renouvellement de la couche de roulement	Fr.	270'000.00
• Rénovation des canalisations des eaux claires	Fr.	142'000.00
• Prolongation du trottoir	Fr.	65'000.00
• Marquage	Fr.	8'000.00

Montant total des travaux (hors subsides cantonaux)	Fr.	583'000.00
--	------------	-------------------

=====

Nous devons préciser que l'octroi formel du subventionnement par la DGMR sera effectué à l'issue des travaux, sur la base d'un dossier de demande comprenant les devis, les rapports et les plans de génie civil. Calculé sur le coût réel des travaux, le montant peut dès lors différer quelque peu de celui estimé par le Voyer de région, raison pour laquelle nous sollicitons une autorisation d'emprunter sur le prix initial.

Il est à relever qu'une partie des travaux va probablement être financé par la vente de parcelles communales. Un préavis à ce sujet est en cours de préparation et vous sera présenté au Conseil du 29 juin 2015.

Conclusions :

Au vu de ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Servion

- vu le préavis municipal no 03-2015 du 9 février 2015 et son annexe (rapport technique),
- entendu le rapport de la commission ad hoc,
- entendu le rapport de la commission des finances,
- considérant que l'objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- d'accorder à la Municipalité l'autorisation de réaliser les travaux suivants :
 - réfection de la route RC 637d avec renforcement de la chaussée, renouvellement de la couche de roulement et marquage,
 - rénovation de canalisations des eaux claires,
 - prolongation du trottoir du quartier Es Bioles aux Cullayes,
- d'octroyer à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de Fr. 583'000.00,
- de financer ce montant de la manière suivante :
 - encaissement d'une subvention estimée à Fr. 175'000.00,
 - emprunt bancaire pour le solde de Fr. 408'000.00.
- d'amortir l'investissement net de Fr. 408'000.00, sur 30 ans, à raison d'un montant de Fr. 13'600.00 par an, par le compte 430.331.116.

Au nom de la Municipalité


Le Syndic



Gilbert Cuttelod



La Secrétaire



Claudine Burri-Monney

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 9 février 2015.

Municipal responsable : Cédric Matthey

Annexe : rapport technique du bureau NPPR faisant partie intégrante du présent préavis.



Route cantonale 637d (637-C-S)

en traversée des localités de Servion et Des Cullayes

PROJET DE REFECTION ET CONSTRUCTION D'UN TROTTOIR



1. INTRODUCTION

La Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) va réaliser, dans le courant de l'année, la réfection de la route cantonale 637d qui relie Les Cullayes à Servion. Cette remise en état par le Canton concerne uniquement la partie hors localité de cette route.

En prolongement de cette décision cantonale, la Municipalité a jugé opportun d'entreprendre simultanément, ou directement à la suite, la réfection des tronçons de cette route situés en traversée de localité.

La coordination des travaux cantonaux et communaux a notamment comme objectif d'obtenir des prix d'adjudication concurrentiels, de concentrer les désagréments du chantier sur une même période. Un autre argument est de pouvoir bénéficier des subventions cantonales qui ont été rétablies en 2014.

Afin de restreindre les travaux de réfection à leur stricte nécessité tout en leur assurant une bonne durabilité, la Commune a mandaté le bureau d'ingénieurs conseils et laboratoire Infracore SA afin de procéder à une expertise de la chaussée. Les constats et conclusions de cette étude ont abouti sur des propositions de réfection. La Municipalité a retenu la variante la plus équilibrée financièrement.

2. TRONÇONS COMMUNAUX DE LA RC 637D

Les deux tronçons en traversée de localité concernés sont les suivants:

Les Cullayes : Adresse: Route de Servion

Depuis le giratoire près du restaurant jusqu'au panneau de sortie de localité, soit sur une longueur d'environ **840 mètres**, couvrant une **surface totale de 5'200 m²**.

Servion : Adresse: Aux Lanciaux

Depuis le panneau d'entrée de localité jusqu'au carrefour avec la route cantonale Mézières - Forel, soit sur une longueur d'environ **225 mètres**, couvrant une **surface totale de 1'400 m²**.

Selon le règlement du 23 mai 2012 sur la hiérarchie des routes cantonales, il s'agit d'une route secondaire du réseau complémentaire (C-S).

Le trafic de dimensionnement se trouve dans la classe T1 (trafic très léger).



3. ETAT DE LA CHAUSSEE ET DES CANALISATIONS

3.1. Etat de la chaussée

L'expertise du bureau d'ingénieurs conseils et laboratoire Infralab SA démontre, d'une part que les couches de revêtement contiennent des taux importants de HAP et d'autre part que la structure en place est suffisamment dimensionnée pour le trafic actuel et futur.

Les dégradations ne sont donc pas liées principalement à des défauts structurels mais à une usure normale due aux sollicitations du trafic. Néanmoins, le relevé précis de 37 profils en travers a mis en évidence sur certains secteurs des déformations importantes de la chaussée. Des affaissements du bord de la route ont également été constatés.

La couche de fondation n'est pas idéale car elle contient beaucoup de fines (*grains de sable plus petit que 0.063 mm*) ce qui diminue la résistance au gel. Néanmoins, le bureau spécialisé considère que la structure en place est suffisante et peut être conservée.

3.2. Etat des canalisations

Un examen détaillé du réseau d'évacuation des eaux de la route a été effectué par l'entreprise Liaudet-Pial SA. Les canalisations ont été nettoyées puis inspectées par caméra.

L'état général des tuyaux est satisfaisant. Deux tronçons nécessitent toutefois une réfection.

Les calculs du PGEE (plan général d'évacuation des eaux (*Les Cullayes*)) ont constaté un sous-dimensionnement de la canalisation depuis l'embranchement du Chemin du 700ème en direction de Servion.

Plusieurs chambres sont en mauvais état (couvercles ou appel d'eau cassé) et doivent être réparées ou reconstruites.

4. DESCRIPTION DU PROJET

4.1. Réfection de la route

Le projet s'appuie sur l'expertise Infralab et applique une des solutions de réfection proposées.

Aucune modification de la géométrie des bords de chaussée n'est prévue.

Sur le tronçon "Les Cullayes", la surface totale à rénover est de 5'200 m².

Sur le tronçon « Servion », elle est de 1'400 m².



La méthode de réfection retenue est la suivante :

- Nettoyage de la chaussée
- Pontage des fissures
- Pose d'une couche d'accrochage dosée à 150 gr/m² de bitume résiduel
- Reprofilage « table à zéro » de la chaussée avec un AC 8 N B 70/100
- Pose d'une nouvelle couche d'accrochage dosée à 150 gr/m² de bitume résiduel sur le reprofilage
- Pose d'une couche de roulement AC 8 N B 70/100, épaisseur de 25 mm

En plus des pontages des fissures un renforcement complet de la chaussée, fondation incluse, doit être réalisé sur une surface totale d'environ 400 m² aux endroits où la structure en place est trop désagrégée.

La conservation de la plus grande partie de la route existante permet une économie importante, d'autant plus que les revêtements contiennent des taux de HAP très élevés qui impliquent une élimination très onéreuse en décharge bioactive contrôlée.

Le rehaussement, de 20 à 70 mm, de la chaussée nécessite la dépose et la repose de lignes de pavés et l'adaptation des bords de chaussée sur certains tronçons. Les trottoirs ne sont pas relevés ce qui signifie que leur hauteur par rapport à la route diminue.

4.2. Rénovation des canalisations d'eaux claires

La mesure M6 du PGEE qui prévoit une augmentation du diamètre de 250 à 300 mm entre les chambres 2962 et 1397 pour des raisons hydrauliques sera réalisée. Par contre la mesure M6 entre les chambres 1040 et 1081 n'est pas entreprise dans le cadre de ces travaux car elle pourra être réalisée ultérieurement, hors chaussée et hors zone constructible.

Le projet prévoit de doubler la canalisation sous-dimensionnée sur environ 120 mètres par une nouvelle canalisation en PP (*Polypropylène*) de diamètre 250 mm et de la remplacer sur une distance d'environ 130 mètres avec des tuyaux en PP (*Polypropylène*) de diamètre 300 mm.

Environ 100 mètres supplémentaires de tuyaux remplaceront les tronçons à réparer constatés par les examens caméras et ceux de certains embranchements d'appels d'eau.

De nouvelles chambres, au nombre de 14, sont prévues sur les tronçons reconstruits ou doublés ainsi qu'en remplacement de chambres défectueuses.

4.3. Construction d'un trottoir

Dans le secteur « Les Cullayes », il est prévu de prolonger le trottoir existant du côté du quartier « Es Bioles » (*parcelles 4005 et 2085*) afin de desservir les habitations riveraines existantes et futures comprises dans la zone constructible.



Le projet comprend un trottoir de 1,50 mètre de largeur sur une longueur d'environ 80 mètres. Il implique la transformation de 3 regards avec appel d'eau en gueule-de-loup.

5. EQUIPEMENTS DIVERS

- **Piétons**

Hormis la prolongation d'un trottoir, aucune mesure pour les piétons n'est prévue dans le cadre de ce projet. Il n'y a pas de chemin de randonnée pédestre qui longe ces tronçons de la route cantonale. Les passages piétons situés près du giratoire, des arrêts de bus et du Chemin des Grandes Ravaires sont maintenus et repeints sur le nouveau revêtement.

- **Deux-roues légers**

Il n'est pas prévu de voies cyclables sur ce tronçon qui ne se trouve pas sur un itinéraire important de cyclotourisme.

- **Transports publics**

La route se trouve sur la ligne 75 (Mézières - Servion - Les Cullayes - Savigny - Lausanne-Sallaz). Seul l'arrêt « Les Cullayes, village » se trouve sur un tronçon communal.

Dans les deux sens, l'arrêt est de type I (encoche hors voie de circulation). Le projet prévoit la réfection de la chaussée sur ces places d'arrêt mais pas de modification de leur géométrie.

- **Convois spéciaux**

Ces tronçons de route ne sont pas inventoriés dans les itinéraires des convois exceptionnels.

- **Eclairage public**

L'éclairage public est suffisant sur le secteur « Les Cullayes ». Pas de modifications prévues.

Pour le secteur « Servion » l'éclairage public n'est pas existant et il n'est pas prévu à moyen terme de le réaliser. Par contre des tubes seront posés en attente, en traversée de chaussée pour permettre le cas échéant la pose d'un éclairage public en bordure de la route à gauche en montant, sans devoir retoucher le revêtement bitumineux fraîchement posé.

- **Autres services**

Les services suivants ont été informés des travaux de rénovation de la chaussée :

- Association intercommunale des eaux AISFE
- Romande Energie SA
- Swisscom SA
- Cosvegaz SA



Ils sont enjoins à entreprendre tous les travaux souterrains pour leur service avant la pose du nouveau revêtement.

L'Association intercommunale AISFE a déjà fait part de son intérêt pour remplacer certains tronçons du réseau d'eau potable, sous réserve de l'approbation par son comité technique.

Cosvegaz SA a déjà signifié que son réseau est suffisant dans le secteur concerné.

6. COUTS ET FINANCEMENT

Les ouvrages sont regroupés en fonction des taux de subventionnement attribués par la DGMR. Le résumé du devis est le suivant :

A. Renforcement de la chaussée (TTC)	Fr.	98'000.00
B. Rénovation canalisations d'eau claire (TTC)	Fr.	142'000.00
C. Prolongation du trottoir (TTC)	Fr.	65'000.00
D. Renouvellement de la couche de roulement (TTC)	Fr.	270'000.00
E. Marquage	Fr.	8'000.00
Montant total (TTC)	Fr.	583'000.00

Les taux des subventions annoncés préalablement par le Voyer de région sont les suivants :

<i>Ouvrage</i>	<i>taux subv.</i>	<i>montant subv.</i>	<i>solde communal</i>
A. Renforcement de la chaussée	42.3 %	Fr. 41'450.00	Fr. 56'550.00
B. Rénovation canalisations d'eau claire	21.2 %	Fr. 30'030.00	Fr. 111'970.00
C. Prolongation du trottoir	---	Fr. 0.00	Fr. 65'000.00
D. Renouvellement de la couche de roulement	37.3 %	Fr. 100'710.00	Fr. 169'290.00
E. Marquage	37.3 %	Fr. 2'980.00	Fr. 5'020.00
Montant total (TTC)		Fr. 175'170.00	Fr. 407'830.00

Ces montants incluent les honoraires des bureaux d'études mandataires.

L'octroi formel du subventionnement par la DGMR sera effectué sur la base d'un dossier de demande comprenant devis, rapport et plans d'exécution et il est conditionné à un appel d'offres pour les travaux réalisés en application de la loi sur les marchés publics. Dans ce cas, la procédure sur invitation est applicable pour les travaux de génie civil.



8. CONCLUSIONS

La route cantonale 637d entre Les Cullayes et Servion est dégradée et doit être remise en état. La DGMR a décidé d'entreprendre la réfection de la partie cantonale en 2015. La Municipalité juge pertinent de rénover les tronçons en traversée de localités, également en mauvais état, en coordination avec le Canton afin de regrouper les désagréments dans une même période.

Afin de trouver la solution de réfection la plus optimale du point de vue des coûts et de la durabilité, une analyse de l'état de la chaussée et de ses équipements a été réalisée.

Elle aboutit sur le présent projet qui propose une solution économique pour rétablir en bon état de fonctionnement les 1'065 mètres de route concernés.